



Formation « Jeunes Bénévoles Futurs Dirigeants » Programme 2017

Lundi 10 Avril 2017

- 8h30 Accueil des participants Base nautique de Cap'Aisne
21 rue du Chemin des Dames
02860 Chamouille
- 9h00 Rappel de la formation, des objectifs et présentation du groupe.
- 9h30 **Découverte de la vie associative**
- Loi 1901,
 - Les différentes formes juridiques des associations,
 - Comment créer et déclarer une association,
- 12h30 Déjeuner
- 13h30 **Découverte de la vie associative**
- Les organes de fonctionnement d'une association,
 - Les statuts,
 - Organisation d'une manifestation.
- 17h00 Activité : Canoë Kayak*
- 19h30 Diner
- 20h30 **Cas pratique**
- 21h30 Fin de journée

* La programmation des activités sportives peut évoluer selon de la météo.

Mardi 11 Avril 2017

8h30	Petit déjeuner
9h00	Prévention et Secours Civiques niveau 1
12h30	Déjeuner
13h30	Prévention et Secours Civiques niveau 1
17h00	Les différentes ressources d'une association.
19h30	Diner
20h30	Cas pratique
21h30	Fin de journée

Mercredi 12 Avril 2017

8h30	Petit déjeuner
9h00	Organisation du sport en France - Organisation du sport et mouvement sportif - Les services de l'Etat : le Ministère des Sports - Le Conseil Départemental de l'Aisne : la politique sportive clubs
12h30	Déjeuner
13h30	Projet associatif et communication
17h00	Activités : Course d'orientation et Tir à l'arc*
19h30	Diner
20h30	Cas pratique
21h30	Fin de journée

** La programmation des activités sportives peut évoluer selon de la météo.*

Jeudi 13 Avril 2017

- 8h30 Petit déjeuner
- 9h00 **Les ressources humaines associatives**
- Statut et rôles des bénévoles et salariés
- Responsabilité des dirigeants associatifs
- 12h30 Déjeuner
- 13h30 **Gestion financière d'une association**
- 17h00 Activité : VTT*
- 19h30 Diner
- 20h30 Soirée libre
- 21h30 Fin de journée

Vendredi 14 Avril 2017

- 8h30 Petit déjeuner
- 9h00 **Les ressources humaines associatives**
- Les obligations d'une association employeuse
- 12h30 Déjeuner
- 13h30 Finalisation des cas pratiques
- 15h00 **Présentation des cas pratiques devant un jury**
- 17h00 Débriefing du groupe sur la formation
- 18h00 Clôture de la formation

** La programmation des activités sportives peut évoluer selon de la météo.*